

Inscriptions des enfants nés en 2021 pour l'école maternelle du regroupement pédagogique de Saint Maigrin, St Ciers Champagne et Saint Germain de Vibrac.

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2024 ouvrent le 21 mai.

La scolarité est obligatoire dès 3 ans.

Vous devez vous rendre à la mairie de Saint Maigrin avec votre livret de famille ou envoyer par mail les pages scannées à l'adresse suivante : mairie@saint-maigrin.fr ainsi que votre numéro de portable et un justificatif de votre adresse.

Un rendez-vous sera fixé avec la directrice de l'école pour finaliser l'inscription. Le carnet de santé sera demandé lors de ce rendez-vous.

Pour tout renseignement, contactez la mairie de St Maigrin : 05 46 70 00 34

